



Godinne, le 26 août 2021

## Location d'un casier

Chers Parents,

Des casiers sont à la disposition des élèves dans notre Collège. La location d'un casier s'élève à **35 € pour l'année scolaire**. Ce montant comprend 20 € pour la location et 15 € de caution pour les clefs.

Cette somme vous sera facturée sur la première facture de l'année scolaire (*aucun paiement de caution en liquide, paiement uniquement par virement suivant la facture*).

La caution ne vous sera remboursée au décompte final **QUE si** le casier est restitué en **bon état et muni des 2 clefs authentiques**.

La mise à disposition des casiers est réalisée par Madame Demard, au secrétariat accueil. **L'élève remettra EN MAINS PROPRES** à Mme Demard cette lettre **signée par les parents**, et recevra en retour la clef du casier qui lui sera attribué pour l'année scolaire.

**Les demandes de location envoyées par email ne seront pas traitées.**

Nous vous prions d'agréer, Chers Parents, l'expression de notre considération distinguée.

La direction.

Signature des parents	Élève		
	Nom	Prénom	Classe
Réservé au Collège			
Reprise des clefs	N° casier	N° clef	
Signature du responsable			